

La période des demandes pour vos projets et leur financement (si besoin) est ouverte. Vous trouverez calendriers et informations diverses dans cette newsletter.

Pascal Barki



Projets année scolaire 2023 -2024

Date limite

Le Fonds Luzzati de l'UGA : financement de projets scientifiques. projet de culture scientifique avec une ou plusieurs classes, et création de liens avec l'Université Grenoble Alpes.

Les projets soutenus par le Fonds devront s'appuyer sur un partenariat avec un scientifique universitaire et éventuellement un acteur culturel local. Ils favoriseront par ailleurs l'intérêt et la curiosité des élèves pour les sciences, contribueront à développer leur esprit critique et leur indépendance de jugement par la démarche scientifique. Peut financer des déplacements.

Date limite de saisie le 14 mai.

<https://edd.web.ac-grenoble.fr/article/appel-projet-uga-fonds-vittorio-luzzati-2023-2024>

14 mai

Participation au prix Goncourt des lycéens

Demande spécifique sur ADAGE

15 mai

Financements des projets d'Éducation aux Arts et à la Culture (EAC) par le Rectorat et la DRAC (sur ADAGE)

Les demandes de financement par le Rectorat (et la DRAC) des projets d'Éducation artistique et culturelle, mais aussi de Culture scientifique, technique et industrielle ou encore d'Éducation aux Médias et à l'information sont à saisir pour le 27 mai à 23:00 sur ADAGE - application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle.

Accès : PIA Grenoble > ARENA > Scolarité 2nde degré > ADAGE > Projets EAC (il doit y avoir une validation des chefs d'établissement).

Cela concerne les options artistiques mais aussi toutes les disciplines en vue de financer des projets exceptionnels ou des ateliers. Finance surtout des intervenants.

27 mai à 23h00

Participation au Prix Ecotubeur

Demande spécifique sur ADAGE

Réalisation de films courts sur la thématique du climat et de l'écologie

2 juin

Le Pass Culture (part collective) :

Une enveloppe est disponible sur l'établissement fixée par le nombre de nos élèves.

Procédure : Définir un projet en accord avec une structure qui se fait répertorier en amont. Pré-réservation sur ADAGE. Validation par le chef d'établissement.

Sur l'année scolaire

PROJETS REGION AURA

Projets « Arts et culture en lycée, CFA et établissement spécialisé » 2023-2024. Cet appel à projets réunit différentes propositions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes faites en matière d'éducation artistique et culturelle :

- Le dispositif d'aides à la pratique artistique,
- Lycéens et apprentis au spectacle,
- Le dispositif d'éducation aux médias, à l'information et aux outils numériques,
- Le Prix littéraire des lycéens et apprentis
- Lycéens et apprentis au cinéma : préinscriptions + demande de transports vers un festival partenaire (nb : inscription entamée voir PB)

<https://sicorra.auvergnerhonealpes.fr/public> jusqu'au vendredi 2 juin à 23h59.

(Sicorra >> Apera-net)

2 juin à 23h59

Pas d'information pour l'instant sur ce qui suit :

Projets « Découverte région »

-Saisie sur <https://aides.auvergnerhonealpes.fr/> Il faut se créer un compte personnel, puis s'affilier à l'établissement (se reconnecter avant de pouvoir saisir)

Pas d'information mise à jour cette année. Je suis en attente d'un retour de la direction régionale concernée.

-Il y avait 4 thématiques annoncées l'an dernier : Fiers de notre identité régionale, mémoire et patrimoine / Volonté d'entreprendre / Valeurs de la République/ Sport de haut niveau. 1 projet possible par catégorie. Financement d'intervenants, de déplacements et de petit matériel. Des dépôts de demande au cours de l'année (et passage en commission trimestriel) sauf pour les projets sportifs dotés d'une date butoir.

Sur la plate-forme dédiée la rubrique sportive n'apparaît pas en ce moment

?

Jeunes en librairie

Une nouvelle édition est bien prévue en 2023-2024. Son lancement doit intervenir dans une date proche et indéterminée. (certainement sur ADAGE)

?

Je me tiens à votre disposition si vous avez besoin d'aide...

Vous trouverez d'autres informations ainsi qu'un double de cette Newsletter sur :

<https://amblard.ent.auvergnerhonealpes.fr/cdi/informations-projets-eac/>